



**PORTAIL-QUALITE.LU**  
QUALITE · SECURITE · CONFORMITE

Accréditation  
**NEWSLETTER**

**NEWSLETTER FEVRIER 2021**

## Publication de la norme nationale ILNAS 107:2020 portant sur la sécurité de l'information dans le cadre de l'accréditation des laboratoires

Face à la montée en puissance de l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication dans les laboratoires, l'audit des exigences des normes ISO/IEC 17025:2017 et ISO 15189:2012 relatives à la sécurité de l'information nécessite de faire appel à des auditeurs ayant des compétences plus poussées dans le domaine de l'informatique.

Afin d'améliorer et d'harmoniser l'audit des exigences relatives à la sécurité de l'information, l'OLAS va intégrer une fois par cycle d'accréditation des auditeurs mandatés spécifiquement pour auditer les exigences des paragraphes 7.11 de l'ISO/IEC 17025:2017 et 5.10 de l'ISO 15189:2012 aux équipes d'audit.

Etant donné que les exigences des paragraphes 7.11 de l'ISO/IEC 17025:2017 et 5.10 de l'ISO 15189:2012 sont exprimées d'une manière très générale, l'OLAS a souhaité développer un outil, comme p.ex. une norme nationale, destinées à encadrer l'audit des aspects sécurité de l'information. L'objectif principal de cet outil est d'harmoniser l'approche des auditeurs face à ces exigences très générales des normes d'accréditation et de fournir une interprétation plus claire des exigences aux laboratoires.

La norme ILNAS 107:2020 ne sera pas d'application obligatoire. Elle ne rajoute pas d'exigences supplémentaires aux normes ISO/IEC 17025:2017 et ISO 15189:2012. Elle peut être utilisée comme un guide de bonnes pratiques par les laboratoires et elle offre aux auditeurs de l'OLAS un outil simple et rationnel pour auditer les exigences des paragraphes 7.11 de l'ISO/IEC 17025:2017 et 5.10 de l'ISO 15189:2012. Aucun écart par rapport au points de la norme ILNAS 107:2020 ne sera formalisé lors d'un audit d'accréditation OLAS.

L'OLAS pourra ainsi, au fil des cycles, évaluer les progrès des laboratoires qu'il accrédite dans la mise en œuvre des aspects de la sécurité de l'information.

---

# Politique de transition concernant l'ISO/IEC 27006/AMD 1:2020

Avec la publication par l'ISO, le 27 mars 2020, de la norme ISO/IEC 27006:2015 AMD 1:2020, les exigences de la norme ISO/IEC 27006 sont amendées sur les aspects suivants :

- La compétence/l'expérience des auditeurs de certification sélectionnés dans l'équipe d'audit ;
- Les informations référencées sur les documents de certification ;
- L'organisation de l'étape 1 de l'audit initial ;
- L'évaluation du temps d'audit défini dans l'annexe B (normative).

Ces exigences complémentaires sont d'application obligatoires pour les organismes concernés par la certification dans le domaine de la sécurité des systèmes d'information (p.ex. ISO 27001) et devront avoir été auditées au plus tard pour le 30 novembre 2021. La date butoir pour leur mise en œuvre est prévue pour le 31 mars 2022.

Les détails de la politique de transition de l'OLAS pour cet amendement de norme est disponible sur le portail qualité.

---

## Nouveau barème tarifaire OLAS en vigueur à partir du 1er janvier 2021

Pour la première fois depuis sa création en 2000, l'OLAS va modifier son barème tarifaire applicable aux frais d'audits d'accréditation pour maintenir le meilleur niveau de service pour ses clients. L'OLAS se voyait dans l'obligation d'adapter son barème tarifaire pour continuer à attirer au Luxembourg des auditeurs et des experts de qualité pour la réalisation de ses audits.

La nouvelle version de l'annexe [A007 – Barème tarifaire des frais relatifs aux audits d'accréditation](#) est disponible sur le portail-qualité.

Ce nouveau barème, approuvé par le Ministre de l'Economie, est applicable depuis le **1er janvier 2021**.

---

## Nouvelles accréditations ou renouvellements d'accréditation

### Nouvelles accréditations

Depuis juillet 2020, les accréditations suivantes ont été octroyées :

- [ILNAS Laboratoires d'essais](#) selon la norme ISO/IEC 17025:2017 le 7 décembre 2020
- [ILNAS Laboratoires d'étalonnages](#) selon la norme ISO/IEC 17025:2017 le 21 septembre 2020

### Renouvellement d'accréditation

Depuis juillet 2020, les accréditations des organismes suivants ont été renouvelées :

- [Ketterthill SA](#) selon la norme ISO 15189:2012 le 7 décembre 2020
  - Laboratoire National de Santé - Service de bactériologie, mycologie, antibiorésistance et hygiène hospitalière selon la norme [ISO 15189:2012](#) et [ISO/IEC 17025:2017](#) le 25 janvier 2021
  - [Goodyear Innovation Center Luxembourg](#) selon la norme ISO/IEC 17025:2017 le 25 janvier 2021
- 

## Actualités de l'accréditation

# Actualités de l'accréditation européenne et internationale

## Résolutions et rapport de l'assemblée générale d'EA du 25 et 26 novembre 2020 (vidéoconférence)

**EA Resolution 2020 (46) 01** : Une restructuration d'EA a été votée. Elle sera en vigueur à partir du 1er janvier 2021 et sera publiée [sur le site d'EA](#).

**EA Resolution 2020 (46) 02** : Sont élus au sein d'EA :

- Maureen Logghe (BELAC, Belgique) – Présidente d'EA
- Cecilie Laake (NA, Norvège) – Vice-présidente d'EA

Comme membres du comité exécutif d'EA :

- Leopoldo Cortez (IPAC, Portugal)
- Adrienne Duff (INAB, Ireland)
- Roeland Nieuweboer (RvA, The Netherlands)
- Emanuele Riva (ACCREDIA, Italy)

Compte tenu que les négociations en cours concernant le Brexit n'avaient pas abouties au moment de l'assemblée générale d'EA et qu'il n'était pas encore certain qu'un accord soit trouvé entre les parties, EA a décidé d'attendre la fin des négociations pour prendre une décision définitive sur le statut de membre de UKAS au sein d'EA. Une assemblée générale extraordinaire sera organisée en mars 2021 pour une décision finale en mai 2021.

## Résolutions des assemblées générales d'IAF et d'ILAC du 5 novembre 2020 et 22 octobre 2020

**IAF Resolution 2020-16**: IAF a mis en place une COVID-19 FAQ Task Force qui publie une foire aux questions en relation avec les difficultés rencontrées par les OEC et les organismes nationaux d'accréditation pendant la pandémie. Le cas échéant, Le FAQ Task Force propose des solutions aux situations non couvertes par les normes internationales publiées ou autres document normatifs. En fin de compte, les dispositions spéciales des FAQs ne sont à considérer que si les dispositions normales ne sont pas applicables à cause de la pandémie. Pour plus d'informations, veuillez contacter l'OLAS directement, afin d'éviter tout inconvénient.

**IAF Resolution 2020-18**: IAF s'est mis d'accord sur une période de transition concernant la mise en place des nouvelles exigences introduits par l'amendement AMD 1:2020 de la norme ISO/IEC 27006:2015. L'OLAS a résumé ses dispositions pour cette transition dans une [politique de transition](#).

Toutes les résolutions d'[IAF](#) et d'[ILAC](#) sont disponibles sur les sites respectifs.

## Réponses aux questions relatives à la norme ISO/IEC 17025:2017

Les réponses aux questions fréquemment posées (FAQ) par le comité laboratoires (LC) d'EA sont désormais disponibles sur le [site d'EA](#).

La liste des FAQ du comité laboratoires traite pour l'instant des questions relatives à la norme ISO/IEC 17025:2017 - Exigences générales concernant la compétence des laboratoires d'étalonnages et d'essais, organisées en 19 thèmes, dont

- les méthodes,
- les rapports,
- l'échantillonnage,
- les portées d'accréditation,
- la documentation/décision de l'ILAC,
- etc.

Le processus pour le traitement des questions est le suivant : les questions soumises par les organismes nationaux d'accréditation sont discutées lors des réunions du comité laboratoire au cours desquelles elles sont discutées et une réponse est élaborée. Celles-ci représentent l'avis consensuel du comité laboratoire et sont destinées à des fins d'information. Elles ne doivent pas être considérées comme guide officiel pour la mise en œuvre des exigences des normes concernées.

## Brochure ILAC – ISO 20387: Accreditation for Biobanking Facilities

# Dates limites pour l'application de nouvelles normes / changements de version

## Dates de transitions pour certaines normes :

- ISO/IEC 17025:2017 : le 1er juin 2021
- ISO 45001:2018 : le 12 mars 2021
- ISO/IEC 27006/AMD 1:2020 : 31 mars 2022

[Sécurité & Santé](#)

[Métrologie](#)

[Accréditation & Notification](#)

[Confiance numérique](#)

[Normes & Normalisation](#)

[Cybersecurity Act](#)

[Libre circulation et surveillance du marché](#)

## Qui sommes-nous ?

Institut Luxembourgeois de la Normalisation, de l'Accréditation, de la Sécurité et Qualité des produits et services

1, avenue du Swing - Southlane Tower I

L-4367 Belvaux

Grand-Duché de Luxembourg

## Contact

Tél. : (+352) 247 743 60

Fax : (+352) 247 943 60

E-mail : [olas@ilnas.etat.lu](mailto:olas@ilnas.etat.lu)

[Modifier votre abonnement](#)

[Désabonnez-vous](#)

# ILNAS



OFFICE LUXEMBOURGEOIS  
D'ACCREDITATION ET DE  
SURVEILLANCE